

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2024

DELIBERATION N°2024.00115

**SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE ET DESIGN DES
HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES – DEMANDE D'ATTRIBUTION D'AIDE DE
L'ENTREPRISE « BY GEORGETTE-FOREZ » HÔTEL BEST WESTERN
ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 01 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 54

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de voix : 63

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET,
M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE,
M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI,
M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA,
M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN,
M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Marc SARDAT,
Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

RECU EN PREFECTURE

Le 13 mars 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240307-D20240011510

Date de mise en ligne : 13 mars 2024

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Patrick BOUCHET donne pouvoir à M. Gilles THIZY,
M. Gilles BOUDARD donne pouvoir à M. Julien LUYA,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Guy FRANCON,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Jordan DA SILVA, M. Jérôme GABIAUD, M. Bernard LAGET,
M. Yves LECOCQ, M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2024

SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT RESPONSABLE ET DESIGN DES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES – DEMANDE D'ATTRIBUTION D'AIDE DE L'ENTREPRISE « BY GEORGETTE-FOREZ » HOTEL BEST WESTERN ANDREZIEUX-BOUTHEON

Dans le cadre du volet touristique du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), Saint-Etienne Métropole entend jouer un rôle dans le développement du tourisme en accompagnant les acteurs touristiques.

Ainsi, la Métropole souhaite accompagner ses hébergements vers un tourisme plus durable, conformément au positionnement « vert » de son territoire et à sa politique forte en matière de développement durable. Saint-Etienne Métropole souhaite par ailleurs conforter son positionnement en matière de design.

Pour accompagner les différents projets des hébergeurs de son territoire, Saint-Etienne Métropole a mis en place un nouveau dispositif de soutien au développement design et responsable des hébergements touristiques par délibération du Bureau Métropolitain en date du 11 mai 2023.

La subvention peut soutenir les dépenses d'investissement visant la mise en place d'un équipement matériel de modernisation et de développement responsable, concourant aux objectifs de développement durable de la politique de la Métropole et non déjà financés par d'autres dispositifs.

L'entreprise « BY GEORGETTE-FOREZ » souhaite poursuivre ses actions en faveur de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), conformément aux attentes de la Métropole.

A ce titre, elle a sollicité Saint-Etienne Métropole pour un accompagnement financier pour son établissement Hôtel Best Western situé 1 rue du 18 juin 1927 à Andrézieux-Bouthéon.

Le projet de l'entreprise porte sur l'installation des luminaires LED, l'achat de vélos pour les déplacements des clients et la mise en place de poubelles de tri des déchets avec un triple enjeu de réduire la consommation d'énergie, d'améliorer et généraliser le tri des déchets ainsi qu'encourager les modes de déplacement doux. Le coût prévisionnel de ces installations est de 5 430,67 € HT et la subvention sollicitée s'élève à 3 258,40 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- approuve la convention de soutien au développement design et responsable des hébergements touristiques conclue avec l'entreprise « BY GEORGETTE-FOREZ, hôtel Best Western » ;
- approuve le versement d'une subvention d'investissement d'un montant de 3 258,40 € au titre du dispositif « Soutien au développement design et responsable des hébergements touristiques » à l'entreprise « BY GEORGETTE-FOREZ, hôtel Best Western » ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à signer la convention et toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;
- la dépense correspondante sera imputée au titre de l'investissement sur le budget principal Tourisme 2024 et suivants TOUR article 20421 – destination HOTELS.

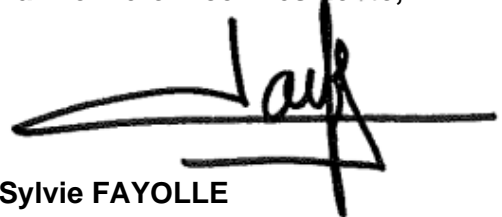
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La Secrétaire de Séance,



Siham LABICH

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE